

## La vente d'immeuble face à la modalité temporelle

#condition

#vente

#terme

**Référence :** IMM-16916-518

**Durée :** 0.5 jour

**Prix :** Connectez-vous pour connaître le prix

### Description

L'omniprésence de la modalité temporelle dans les ventes immobilières est indéniable, qu'on la retrouve entre autres sous la forme d'une condition suspensive de prêt ou encore d'un paiement à terme. Cette formation a pour objectif de faire le point sur le régime des modalités temporelles, de soulever les points de vigilance et de vous aiguiller dans votre pratique.

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'auditeur saura :

- Identifier les événements qui peuvent constituer une modalité temporelle (condition ou terme)
- Connaître les droits et obligations des parties lorsque la période est conditionnelle ou lorsque le terme n'est pas encore échu
- Maîtriser les conséquences du dénouement de la situation soumise à la modalité temporelle

## Programme de la formation

### Introduction

#### I. La condition

##### A. Les caractères de la condition

###### 1) Moment de l'événement

2) Incertitude de l'événement

### B. Les critères de validité de l'événement

1) Licéité de l'événement

2) Non-potestativité de l'événement

3) Extériorité de l'événement

### C. La période conditionnelle

1) En présence d'une condition suspensive

2) En présence d'une condition résolutoire

### D. Renonciation à la condition

1) Conditions concernées par la renonciation

2) Moment de la renonciation à la condition

3) Auteur de la renonciation à la condition

4) Forme de la renonciation à la condition

5) Effets de la renonciation à la condition

### E. Le délai de réalisation

1) Délai explicite de réalisation de la condition

2) Délai implicite de réalisation de la condition

3) Absence de délai de réalisation de la condition

### F. Le dénouement de la situation conditionnelle

1) Réalisation ou défaillance de la condition

2) Effets de la réalisation ou de la défaillance de la condition

### G. La condition réputée accomplie

1) Comportement du cocontractant

2) Sanction

## II. Le terme

### A. Les caractères du terme

1) Moment de l'événement

2) Certitude de l'événement

### B. Fixation du terme

### C. L'aménagement du terme

1) La prorogation du terme

2) La renonciation au terme

### D. Les particularités du terme suspensif

1) L'existence de l'obligation

2) L'inexigibilité de l'obligation

3) La déchéance du terme

### E. Les particularités du terme extinctif

## Pour qui ?

### Personnes concernées par la formation :

Notaire, Collaborateur rédacteur.

### Pré-requis :

Aucun pré-requis.

## Les points forts de la formation

- Analyse approfondie des régimes juridiques de la condition suspensive et du terme
- Conseils sur la pertinence de la stipulation d'une modalité temporelle
- Conseils rédactionnels

## Les moyens pédagogiques

- Support pédagogique
- Tour de table



## Programme de formation

### Évaluation des acquis

---

Les acquis de la formation seront évalués par des mises en situation pratiques pendant la formation.

Une évaluation des connaissances acquises sera également organisée afin de mesurer l'appropriation.

### Pourquoi choisir cette formation

---

- 70 participants formés en 2024
- 150 questions écrites sur 2024
- 1823 questions orales en 2024